

LA RIPOSTE

Bulletin
de liaison
de l'ADDS-QM



Avril 2004

L'ADDS-QM (*Association pour la Défense des Droits Sociaux Québec Métro*) est une corporation à but non lucratif et un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.

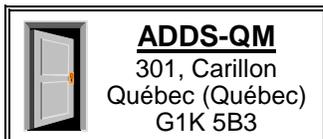
ÉLECTION DU GOUVERNEMENT LIBÉRAL : DÉJÀ UN AN AU POUVOIR...



LE 14 AVRIL 2004, BLOQUONS CHAREST!

DANS CETTE ÉDITION

- | | | | |
|---|---|--|---|
| ● Chronique politique | 2 | ● Les autres et moi | 6 |
| ○ Bilan Charest : un an au service des riches ! | | ○ Se jouer des tours sans le savoir | |
| ● Calendrier des activités | 3 | ● Anniversaire | 7 |
| ○ Activités du mois de mars | | ● Info-Loi | 7 |
| ● Militantes et militants | 4 | ○ Il y a de l'espoir à faire valoir nos droits | |
| ○ Fin d'un stage | | ● Ressources et alternatives | 8 |
| ● Nouvelles militantes | 5 | ○ Un petit coup de main : La Baratte | |
| ○ Mars en bref | | | |



CHRONIQUE POLITIQUE

Bilan Charest : un an au service des riches !

Par Jonathan Carmichael

Le 14 avril 2004, ça fera maintenant un an que la classe populaire est soumise au régime Charest. En effet, à la même date, l'an dernier, le Parti Libéral du Québec était porté au pouvoir. Le bilan de cette première année n'est guère reluisant : appauvrir la classe populaire, au profit des élites financières. Ainsi, autant pour les travailleuses et les travailleurs que pour les personnes assistées sociales, ce fut une année de démolition d'acquis sociaux.

Les travailleuses et les travailleurs ont subi d'importants reculs durant la dernière année. Pour les rendre plus facilement exploitable, les libéraux ont adopté, sous baillons, quelques projets de lois anti-syndicales. Ils se sont ainsi directement attaqués au rapport de force des travailleuses et des travailleurs face à leur employeur. À titre d'exemple, en assouplissant l'article 45 du Code du travail, les libéraux de Charest ont facilité le recours à la sous-traitance. La sous-traitance, nous le savons, a inévitablement un effet à la baisse sur les conditions de travail. Il suffit de se rappeler du célèbre cas des téléphonistes de Bell Canada, qui ont été vendues en sous-traitance il y a quelques années, et qui du coup ont vu leurs conditions de travail diminuées pratiquement de moitié ! Aussi, autre exemple, les libéraux ont adopté un projet de loi sur la non-syndicalisation des travailleuses en milieu familial. Ces travailleuses sont donc privées de la force collective que représente un syndicat pour négocier leurs conditions de travail. Donc, à la lumière de ces exemples, il est facile de constater que le gouvernement Charest a définitivement un parti pris en faveur du patronat !

Pour les personnes assistées sociales, les reculs furent encore plus catastrophiques. Dès le dépôt du premier budget Séguin en juin 2003, les compressions annoncées à l'aide sociale laissaient envisager une année bien difficile. Les promesses électorales des libéraux, concernant la gratuité des médicaments et l'établissement d'un seuil minimal sous lequel un chèque d'aide sociale ne pourrait plus être coupé, étaient déjà reléguées aux oubliettes.

En juillet 2003, Claude Béchar, ministre de la Solidarité sociale, annonçait en grande pompe la mise en place de l'opération « Place à l'emploi ». L'objectif ? Sortir 25 500 ménages de l'aide sociale (comme si c'était une question de bonne volonté...). Le moyen ? Appliquer systématiquement les pénalités pour refus d'emploi et refus de mesures d'employabilité. En réalité, comme toutes mesures punitives de *workfare*, cette opération avait comme but de donner sur un plateau d'argent une main d'œuvre à bon marché pour les capitalistes !

Ensuite, il y a eu l'éternelle remise du plan d'action pour lutter contre la pauvreté. Dû pour mai 2003, ce plan d'action a été reporté à quelques reprises durant l'année... En novembre, dans le journal *Le Devoir*, nous avons eu droit à un aperçu de ce qui était envisagé : des diminutions de prestations pour certaines catégories de personnes assistées sociales et le renforcement du *workfare*... Inacceptable ! Nous saurons mis au fixe bientôt, puisque le véritable plan d'action sortira d'ici quelques jours.

De plus, en janvier 2004, Béchar a attisé les préjugés à l'égard des personnes assistées sociales. En effet, pour justifier l'indexation des chèques d'aide sociale à niveau moindre de celui donné à la Régie des rentes, le ministre de la Solidarité sociale a annoncé qu'il avait soustrait l'augmentation des coûts de la bière et des cigarettes...

Pour la classe populaire, au nombre de ces reculs, nous pourrions ajouter la hausse des frais de garderie, la hausse des tarifs d'électricité, la ridicule augmentation du salaire minimum.

En résumé, donc, la première année Charest a signifié la perte d'acquis sociaux pour la classe populaire. Le plan Charest est clair : ouvrir toutes grandes les portes du Québec aux investisseurs en favorisant le *cheap labor*. Comme il disait lui-même, « Québec is open for business » ! Les syndicats et les groupes auront donc à batailler ferme pour empêcher la réalisation de ce plan, qui appauvrira la classe populaire.



Calendrier des activités

Voici les différentes activités déjà prévues au calendrier à l'ADDS pour le mois d'avril 2004. Toutefois, il est fort probable que des ajouts se produisent. Nous vous conseillons donc de vous tenir au courant en nous téléphonant ou en passant nous voir à nos locaux...

Avril 2004

<i>LUNDI</i>	<i>MARDI</i>	<i>MERCREDI</i>	<i>JEUDI</i>	<i>VENDREDI</i>
			1	2 COMITÉ JOURNAL 13h00
5 « Budget et besoins essentiels », Tournée des députés	6 DÉPANNEUR 186 13h30	7	8	9
12 COMITÉ LOI 13h30	13 DEPANNEUR 186 13h30	14 ACTION ! Bloquons Charest !	15	16
19	20	21	22 COMITÉ FEMMES 9h30	23
26 COMITÉ LOI 13h30	27 DÉPANNEUR 186 13h30	28	29	30

- ✘ Le 3 avril, le Réseau du Forum social de Québec-Chaudière-Appalaches organise un Tribunal Populaire, qui amènera l'État au banc des accusés. Des personnes des milieux du travail, de l'éducation et des groupes populaires viendront témoigner contre les politiques néolibérales du gouvernement. Cet événement aura lieu au Cégep Lévis-Lauzon (205, Mgr. Bourget à Lévis), de 8h30 à 16h. On organise le transport donc, si vous êtes intéresséEs, appelez Jonathan, à l'ADDS, au 525-4983.
- ✘ Le 5 avril, l'ADDS fera, avec les autres groupes du *Collectif de lutte et d'action contre la pauvreté* (CLAP 03), une tournée de quelques députéEs de la région de Québec. Dans le cadre d'une campagne du *Collectif pour un Québec sans pauvreté*, nous avons mis au défi les députéEs de faire le budget d'une personne assistée sociale et d'une personne payée au salaire minimum. Joignez-vous à nous pour voir pédaler nos politicienNEs ! L'heure et le lieu de départ reste à confirmer, informez-vous en appelant Jonathan, au 525-4983.
- ✘ Le 14 avril, ce sera le 1^{er} « anniversaire » de l'élection du gouvernement Charest. Nous célébrerons le triste événement en participant à une action organisée par le *Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et de Chaudières-Appalaches* (RÉPAC 03-12). Pour les détails, consultez la feuille verte insérée dans l'envoi.



NOUVELLES MILITANTES!!!

par Jonathan Carmichael

Tel qu'indiqué dans la dernière Riposte, le 26 février dernier se tenait une assemblée générale extraordinaire du *Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et de Chaudières-Appalaches* (RÉPAC 03-12). Les groupes membres ont profité de cette assemblée pour donner au RÉPAC un plan d'action en lien aux mobilisations contre le gouvernement Charest. À court terme, l'assemblée a voté une participation aux actions suivantes : manif prébudgétaire du 4 mars avec le *Collectif de lutte et d'action contre la pauvreté*, Marche du 8 mars pour la Journée des femmes, manif du 1^{er} mai pour la Fête des travailleurs et des travailleuses et finalement, action nationale du 6 mai organisée par le *Front commun des personnes assistées sociales du Québec* dans le cadre de la 31^{ème} Semaine nationale des personnes assistées sociales. Également, l'assemblée a donné le mandat au RÉPAC d'organiser une action pour le 1^{er} anniversaire du gouvernement Charest. Ainsi, le 14 avril, nous bloquerons une rue.

Les 3-4-5 mars, à l'ADDS, nous étions douze militantEs à se former ensemble lors de la session « Mon Droit à l'aide sociale ». Ces trois jours furent fort intéressants et nous ont permis d'en apprendre beaucoup sur notre vécu, sur les rouages de l'aide sociale et sur le fonctionnement de la société. Ça nous a donné un « boost » pour continuer la lutte de plus belle ! La session se redonnera l'an prochain... Un rendez-vous à ne pas manquer !

Le 4 mars, en avant-midi, l'ADDS a participé à la manifestation organisée par le *Collectif de lutte et d'action contre la pauvreté*. Pour l'occasion, nous sommes alléEs au Centre des Congrès, afin d'appuyer les revendications du *Collectif pour un Québec sans pauvreté*, qui au même moment, passait en consultation prébudgétaire devant le Ministre des Finances Yves Séguin. Dominick, le militant-stagiaire, a fait preuve de beaucoup de combativité en scandant de tout son cœur les slogans durant au moins une heure !!! « *Séguin, Séguin ! Ne joue pas les Séraphins !* ». C'est à suivre lors de la sortie du budget...

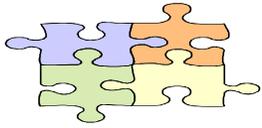
Le 8 mars, l'ADDS était présente pour la marche de solidarité tenue lors de la Journée internationale des Femmes. Nous étions environ 1 000 à braver le froid afin de manifester dans les rues de la Basse-Ville de Québec. « *So-So-So Solidarité ! avec les femmes du monde entier !* ».

Le 20 mars, des militantEs de l'ADDS étaient là pour manifester contre l'occupation de la Palestine et la militarisation du Canada. Avant la marche, les personnes présentes ont pu assister à une conférence avec Michel Chartrand.

Le 25 mars, 26 personnes étaient présentes à l'ADDS pour le 5 à 7 sur Les Bougons. Organisée par Dominick, l'activité a remporté un vif succès. Nous avons profité de l'occasion pour discuter sur ce que projette cette émission de télévision et sur les préjugés véhiculés à propos des personnes assistées sociales.

Voici ce que l'ADDS-QM vous offre

- ⇒ **Avez-vous des questions sans réponse ? Utilisez le *Dépannage téléphonique* au 525-4983.**
- ⇒ **Vous avez des questions concernant l'aide sociale ? Nous vous invitons au *Dépanneur 186* (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale). L'horaire des rencontres est disponible aux *locaux de l'Association* ou au 525-4983.**
- ⇒ **Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs ? Passez nous voir!**



Les autres et moi !

Se jouer des tours sans le savoir !

(Premier de trois articles)

Par Joseph Dansereau

Nos malentendus avec d'autres débutent presque toujours par une incompréhension. Notre façon de comprendre le message de l'autre est différente de ce que l'autre veut exprimer parce que les choses n'ont pas toujours exactement la même signification que la nôtre. C'est pourquoi la plupart du temps, nous devons dialoguer avec l'autre pour s'assurer de mieux comprendre ce que l'autre pense quand il dit telle chose. Dans notre société où la machine et les techniques prennent une large place dans nos vies de tous les jours, nous souhaiterions dans bien des occasions que nos communications avec nos proches (parents et amiEs) suivent la même logique, celle de la raison. Il est évident que tous nos problèmes se solutionneraient vite si nos communications étaient conduites que par la raison. Ça serait tellement simple. C'est plutôt le contraire que la vie nous enseigne lorsque nous vivons une peine (deuil, échec, déception) ou à l'inverse, une joie (tomber en amour). Il n'y a rien qui puisse être raisonnable dans l'univers du ressenti (sentiments, émotions). Lorsqu'un préjugé m'est jeté au visage, je n'ai aucun contrôle sur ce que je ressens en dedans de moi à ce moment-là. Ça prend des fois tout mon petit change pour me calmer. Et quand je me vois, après coup, parfois exprimer à une personne ou à un groupe un préjugé, je me rencontre que ça sort spontanément, sans aucune réflexion, comme si c'était plus fort que moi.

Cela m'amène à m'interroger sur ce phénomène humain qui semble se perpétuer, le préjugé. Je me questionne là-dessus pour comprendre pourquoi ça existe, comment ça se construit et à quoi c'est utile de s'en servir encore malgré que la presque totalité d'entre nous, volontairement, condamne ses effets malsains et souhaite sa disparition. Le voulons-nous vraiment ? Et le pouvons-nous ?

Cette courte série de trois articles tentera d'apporter un éclairage supplémentaire sur la complexité des relations humaines afin de dégager des pistes pour mieux comprendre ce qu'impliquent la réduction et l'élimination souhaitable des préjugés.

Il nous faut reconnaître au départ que tout humain porte en soi des préjugés sur les autres humains et tout particulièrement sur ceux qui n'ont pas la même apparence physique que nous. Pour que le préjugé soit si répandu, même entre des régions d'un même pays ou même entre pays, qu'est-ce au juste un préjugé ? En fouillant dans quelques dictionnaires, lexiques et encyclopédies, voici une définition qui fait le tour sommairement de ce phénomène humain.

« C'est un jugement ou une opinion toute faite, sans examen, issu d'une expérience personnelle passée que l'on généralise hâtivement à tout ce qui ressemble de l'expérience passée mais dans une nouvelle expérience ou auprès d'une nouvelle personne et à tous les membres du groupe de cette personne. Le préjugé agit comme un **déformant** : de la perception, de la définition des choses, des sentiments que l'on a, du jugement que l'on se fait et du genre d'action qui peut s'en suivre.

Le préjugé peut aussi être issu d'une idée rigide et ultra simplifiée d'un aspect de la réalité d'un groupe de personnes (famille, école, milieu de travail, etc.) et qui remplace l'effort de connaissance individuelle par une idée toute faite. Le préjugé d'un groupe est aussi appelé « stéréotype ». (voir *SUITE en page 7*)

Cependant, à la différence du préjugé, le stéréotype lui, détermine ou conditionne les attitudes sociales et les actions collectives ».

Par exemple, le stéréotype du « banquier » chez la majorité des travailleurEs, est un cliché contenant invariablement et uniquement l'image d'un coffre fort à la place du cœur.

Comme nous pouvons le constater, ce mot souvent détesté, le préjugé, n'est pas si simple à saisir que nous pouvons le croire parce qu'il déforme notre manière de penser et de voir les choses.

Notre réflexion se poursuivra dans le prochain article sur « le comment » nos perceptions peuvent déformer ce que nous prenons pour le réel en vous présentant des dessins d'illusions visuelles et les informations qui les expliquent.

(SUITE de la page 6)

Cependant, à la différence du préjugé, le stéréotype lui, détermine ou conditionne les attitudes sociales et les actions collectives ».

Par exemple, le stéréotype du « banquier » chez la majorité des travailleurEs, est un cliché contenant invariablement et uniquement l'image d'un coffre fort à la place du cœur.

Comme nous pouvons le constater, ce mot souvent détesté, le préjugé, n'est pas si simple à saisir que nous pouvons le croire parce qu'il déforme notre manière de penser et de voir les choses.

Notre réflexion se poursuivra dans le prochain article sur « le comment » nos perceptions peuvent déformer ce que nous prenons pour le réel en vous présentant des dessins d'illusions visuelles et les informations qui les expliquent.

Pour le mois d'avril, **JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES !**

Serge Bessette
Marielle Durocher
Gil Gingras
Jeanne D'arc Laplante

Raymond Larouche
Monique Leblanc
Colette Plante-Fortin
Colette Roy

Il y a de l'espoir à faire valoir ses droits

INFO-LOI



par
**Christian
Loupret**

Qui d'entre nous n'a pas déjà entendu cette phrase : « Il n'y a rien à faire on perd toujours contre le gouvernement, c'est toujours les gros qui gagnent. »

Voici des extraits tirés de décisions du Tribunal Administratif du Québec (TAQ), section des affaires sociales.

Le tribunal est d'opinion que les requérants ne doivent pas faire les frais de zones sombres existant dans les politiques administratives des ministères en question.

Au surplus, on ne peut mettre en doute la crédibilité des témoignages des requérants qui déclarent avoir tenté à plusieurs reprises de rencontrer et/ou de parler sans succès à leur agent à l'intention de qui ils ont déposé des documents à la réceptionniste du centre local pour lui faire part de leurs activités de formation. Il n'y a pas eu de preuves contredisant leurs témoignages.

Le fait que les recherches effectuées dans leurs dossiers de prestataire par la procureure du ministère se soient révélées infructueuses ne signifie pas qu'ils n'ont pas déposé de documents à l'intention de leur agent indiquant qu'ils suivaient des cours.

Je trouve ça réconfortant de voir l'opinion que les membres du Tribunal Administratif du Québec ont des agents d'aide sociale.

J'espère qu'en vertu de ce qui précède, que quand vous vous sentirez lésés vous n'hésitez pas à faire valoir vos droits.

RESSOURCES ET ALTERNATIVES

** Voici une toute nouvelle section dans La Riposte ! Vous la retrouvez de temps à autre. Dans cette section, nous vous offrirons des informations sur des ressources qui pourront vous être utiles ou encore sur diverses idéologies et alternatives politiques.*

Un petit coup de main : La Baratte !

Par Joseph Dansereau

Des gens comme vous et moi se regroupent au sein de nombreux organismes de notre région afin d'alléger les difficultés occasionnées par notre précarité financière. L'exigence première à laquelle nous devons faire face est de se nourrir convenablement (en quantité suffisante et en qualité) et ce, tous les jours. Autrement, nous affectons notre santé physique, psychologique et même sociale avec les problèmes que de telles privations engendrent.

Depuis plus de deux ans maintenant que je mange mieux tout en sauvant du temps et de l'argent. J'en ai fait profiter à plusieurs personnes de mon voisinage (adulte seul, avec enfant(s) et même des personnes âgées de plus de 70 ans et même une de 82). Je fais une bonne partie de mes achats de bouffes à « La Baratte » qui est un Centre communautaire de lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté financière et en même temps une petite usine de transformation alimentaire pour la réinsertion à l'emploi. De la soupe au dessert présenté en 35 mets et préparés sous la supervision d'une diététicienne à moins de 1,50\$ pour une bonne portion adulte. C'est très rare de trouver ça dans un super marché ou une grande surface. Pourquoi un si bas prix ? Contrairement aux chaînes d'alimentation qui nous font payer les coûts de l'emballage quatre couleurs sur papier glacé ou métallique, la publicité (TV, radio, dépliants), les vendeurs, l'espace d'étalage et bien sûr, les marges de profits du fabricant, du grossiste, du distributeur et du détaillant, à « La Baratte » rien de cela existe. Peut-être serez-vous sceptique ? Et bien sachez que dans le prix moyen des produits pharmaceutiques, aussi courant que l'aspirine par exemple, 85% du prix que vous déboursez est pour couvrir uniquement les frais de mise en marché, ce que l'on nomme en marketing, le conditionnement du produit.

Admissibilité : Pour les personnes dont les revenus se situent au seuil ou sous le « seuil de faible revenu » (anciennement appelé « seuil de pauvreté »). En 2002, pour une personne seule ce seuil était de 19 261 \$, avant impôt, selon Statistiques Canada.

Avoir en main le carnet d'assistance-emploi (aide sociale) ou son dernier rapport d'impôt.

Conditions : Cotisation annuelle de 5\$ (perçue au premier achat). L'épicerie mensuelle est limitée à 50\$ par adulte seul, + 15\$ par personne additionnelle incluant les enfants. Non accumulable d'un mois à l'autre. Les autres détails vous seront fournis lors de votre inscription sur place au « Service Accès +++ ».

Heures de service : Mardi et jeudi de 11h00 à 15h30 et le vendredi de 11h00 à 15h00.

Soyez conscient de ...

- 1^o Pour 50\$ d'achat vous obtenez l'équivalent de plus de 150\$ de nourritures achetées au super marché.
- 2^o Les mets ne sont pas assaisonnés laissant à chacun le soin de le faire à son goût.
- 3^o Chaque plat préparé étant congelé, vous économisez beaucoup de temps sur la préparation. Vous n'avez qu'à le mettre au four durant une heure à 350° F.

Coordonnées : « La Baratte », 2120, rue Boivin (coin Myrand), Sainte-Foy (Québec) G1V 1N7
Tél. : (418) 527-1173 ; Téléc. : (418) 527-9492 Courriel : labaratte@globetrotter.net